

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) ;

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Mali en Suisse ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de l'OIM,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la Société civile ;

A vos grades, qualité et tout protocole observé

Mesdames et Messieurs,

C'est un véritable honneur pour moi de prendre la parole à l'occasion de ce 70^e anniversaire de l'OIM. C'est l'occasion pour moi de magnifier et de saluer les efforts remarquables de l'OIM, de ses Etats membres et les partenaires, dans le cadre de l'assistance, de la protection et la réintégration durable des migrants dans leur communautés d'origine.

Le Mali est un pays au cœur des enjeux migratoires. Il est à la fois un pays de départ, de transit et de plus en plus d'immigration. Le contexte migratoire est marqué par des flux des départs irréguliers des jeunes vers l'extérieur avec de nombreux drames en termes de pertes en vie humaine, des violations des droits des migrants et des cas d'expulsions massives.

Dans ce contexte difficile, l'OIM déploie d'énormes efforts auprès du Gouvernement malien pour venir en aide à nos compatriotes en situation de détresse. Cette situation migratoire difficile a été accentué avec la crise sanitaire de la Covid-19, ce qui a rendu en plus vulnérables de nombreux migrants. C'est le lieu pour moi de saluer l'excellence des nos relations avec l'OIM dans le domaine de la migration et de la gestion des frontières.

Mesdames et Messieurs,

Je salue la pertinence du thème choisi pour cette rencontre « *Incidences de la COVID-19 sur les frontières, la migration et la mobilité – enseignements à tirer et préparation pour l'avenir* ». Nous sommes tous unanimes des conséquences de la COVID-19, sur les migrants. Avec la fermeture des frontières des millions de migrants sont restés bloqués entre les pays et ils sont également des millions à perdre leurs emplois avec la mise en place des mesures restrictives relatives aux confinements dans certains pays.

Dans un partenariat dynamique avec l'OIM, en 2020, plus de 3000 maliens ont été rapatriés. L'ouverture des frontières terrestres n'est pas encore effective partout. Cependant, cette situation rend les mobilités encore difficiles avec non seulement plus de risques pour les migrants en contournant les frontières officielles et en rendant le coût du transport plus élevé.

Au Mali, pour atténuer les conséquences de la COVID-19, des négociations avaient été faites avec les pays dans lesquels nos compatriotes étaient bloqués en vue de l'ouverture de couloirs humanitaires de rapatriement. Un dispositif d'accompagnement également a été mis en place pour la prise en charge du migrant une fois arrivé au pays.

La crise sanitaire liée à la COVID-19, doit nous amener à réorganiser le travail d'assistance en faveur des migrants. Ainsi, il nous semble impératif de :

- renforcer la protection et l'assistance des migrants en temps de COVID-19 ;
- promouvoir la digitalisation des services pour l'accès facile des migrants aux services sociaux de base ;
- mettre en place des partenariats efficaces dans le cadre du renforcement de la protection des migrants ;
- renforcer la communication en matière de sensibilisation pour le respect des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 qui reste une réalité encore dans le monde ;
- inscrire la gouvernance des migrations dans une approche globale et intégrée prenant en compte tous les paramètres de la question migratoire.

Je voudrais réitérer toute ma reconnaissance à l'OIM pour les efforts louables dans notre pays en faveur de la protection des migrants.

Je souhaite plein succès aux travaux et vous remercie pour votre aimable attention.